



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 16 juillet 2018

### **De la technologie de pointe pour contrer la fraude au filtre à particules**

**Un total de 10.000 véhicules doivent être inspectés dans les six prochains mois**

**La Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière Bianca Debaets, le Ministre wallon de la Mobilité Carlo Di Antonio et le Ministre flamand de la Mobilité Ben Weyts ont présenté ce matin une démonstration d'une technologie de pointe pour détecter la fraude au filtre à particules. Les trois Régions investissent ensemble dans des prototypes élaborés sur base des appareils de mesure les plus récents et les plus précis qui sont en cours de développement.**

*« Au niveau international, nous devenons à présents des pionniers dans la lutte contre la fraude au filtre à particules. Je suis ravie qu'ensemble avec les deux autres Régions nous nous attaquons à cette problématique de manière forte. C'est surtout très important pour la santé de nos concitoyens »,* explique la Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière **Bianca Debaets**.

En Belgique, de nombreuses voitures roulent sans filtre à particules ou avec un filtre à particules qui ne fonctionne plus. Les conducteurs en infraction sont rarement interceptés car les méthodes de contrôle existantes sont inadéquates ou pas suffisamment pointues.

La Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière Bianca Debaets, le Ministre wallon de la Mobilité Carlo Di Antonio et le Ministre flamand de la Mobilité Ben Weyts s'associent donc pour arriver à une technologie de pointe permettant de contrer cette fraude au filtre à particules. Les 3 Régions ont conclu un accord de coopération dans lequel elles se sont entendues sur une approche et un financement communs. Ensemble, elles mettent 339.950 € à la disposition du GOCA (le Groupement des entreprises agréées pour le contrôle automobile et le permis de conduire) pour ces tests pratiques. Dans chacune des trois Régions, au moins un centre de contrôle technique sera expérimenté avec des compteurs PN (qui compte les particules de poussière) et PM (qui mesure la masse de particules). Seuls ces prototypes peuvent détecter de manière décisive un filtre à particules défectueux ou manquant

Les mesures seront effectuées avec des appareils de différentes marques, de sorte qu'il apparaisse clairement quels appareils de mesure produisent les résultats les meilleurs et les plus fiables en pratique. Un total de 10.000 véhicules doivent être inspectés dans les six prochains mois. Après une évaluation, les Régions pourront acheter les dispositifs les plus appropriés en plus grand nombre et les mettre à la disposition des différents centres de contrôle technique.

Porte-parole Bianca Debaets: Pierre Migisha – 0475 72 04 12 – [pmigisha@gov.brussels](mailto:pmigisha@gov.brussels)